

NATUREPLUS - PEINTURE

FICHES-LABELS

[mise à jour : 03/2015]



Résumé des critères : Min. 90% renouvelable ou minérale. Limite pigments blancs, COV, formaldéhyde, substances dangereuses... Cycle de vie (matière, énergie, eau, air, déchets,...)

Nom officiel

Natureplus

Site web

<http://www.natureplus.org>

Produits concernés

Peintures (entre autres)

Portée du label

Environnement et santé

Critères du label

Les critères de base des produits labellisés Natureplus sont :

- la part de matières premières renouvelables et/ou minérales doit représenter au moins 85% du contenu du produit et ne doivent pas être épuisables à court terme
- les substances nuisibles à la santé et à l'environnement sont interdites
- les processus de fabrication, de traitement et d'élimination ne font pas appel à des substances nocives.
- une aptitude à l'usage (rendement, résistance au frottement, nettoyage, etc)
- une conception écologique de l'emballage

A ces conditions de base s'ajoutent des critères spécifiques en fonction de la catégorie de produits.

Par exemple, pour les peintures murales à base minérale :

Composition, interdictions et restrictions de matières

- Au moins 95% de la masse du produit doit être constitué de matières premières renouvelables et/ou minérales suffisamment disponible, ainsi que d'eau.
- Teneur en pigments inorganiques blancs d'origine artificielle/synthétique : max 38g/m²
- Interdiction d'ajout d'une série d'éléments tels que composés de glycol, composés organo-halogénés, pigments ou siccatifs à base de plomb, amiante etc.
- Valeurs limites pour certaines substances, dont
 - Métaux (arsenic, cadmium, nickel, plomb, etc)
 - COV (COVT max 500 mg/kg)
 - Formaldéhyde (max 20 mg/kg)
- Valeurs limites pour certaines émissions après 28 jours, dont
 - COV (COVT max 300 µg/m³)
 - Formaldéhyde (max 24 µg/m³ ou 0,02 ppm)
- Pas d'odeur désagréable ou étrangère au produit.

Obtention des matières premières, fabrication des produits semi-finis et production

- certificat d'origine des matières premières
- respect de paramètres écologiques par kilo de produit fini (utilisation d'énergie non-renouvelable, potentiel de réchauffement global, d'appauvrissement de l'ozone, photosmog, acidification).

Lien vers les critères / le référentiel en ligne

<http://www.natureplus.org/index.php?id=111&L=3>

Qui est « derrière » ce label ?

Natureplus est une organisation basée en Allemagne qui oeuvre pour le développement durable dans le secteur de la construction. Actuellement, l'association a une centaine de membres dans différents pays européens. Ils proviennent tant des acteurs de la construction et des institutions scientifiques que des associations environnementales et de consommateurs. En Belgique, le label est représenté par l'asbl VIBE (<http://www.vibe.be>)

Contrôle indépendant

La décision d'attribution du label de qualité Natureplus est prise par un institut de contrôle indépendant (mais accrédité par Natureplus) sur la base des rapports et analyses prescrits par les directives d'attribution.

Avis d'écoconso

Natureplus est considéré comme le label le plus sévère sur le marché des matériaux de construction, notamment en terme de substances dangereuses exclues. Les catégories de critères sont également plus fines que les autres labels. On trouvera plutôt ce type de produits dans des magasins spécialisés en éco-construction.

Références écoconso

- [Comment choisir une peinture ?](#)
- [Les peintures naturelles](#)
- [Comparatif produits : les peintures murales](#)
- [Comparatif produits : le traitement du bois](#)

Lien vers catalogue de produits labellisés

<http://www.natureplus.org/index.php?id=57&L=3>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/natureplus-peinture>
- [2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/etiquetage>
- [3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/materiaux>
- [4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cl%C3%A9s/peinture>
- [5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [6] <http://www.natureplus.org>
- [7] <http://www.natureplus.org/index.php?id=111&L=3>
- [8] <http://www.vibe.be>
- [9] <https://www.ecoconso.be/fr/Et-pourquoi-pas-les-peintures>
- [10] <https://www.ecoconso.be/fr/Les-peintures-naturelles>
- [11] <https://www.ecoconso.be/fr/Comparatif-produits-les-peintures>
- [12] <https://www.ecoconso.be/fr/Comparatif-produits-le-traitement>
- [13] <http://www.natureplus.org/index.php?id=57&L=3>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

